**COMPTE-RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**16 OCTOBRE 2021 à 18 h au Mille Clubs à Bitche**

**Présences**

Sur 113 membres électeurs (94 membres 2019/20 + 19 nouveaux membres 2020/21) régulièrement convoqués, 19 membres sont présents ou représentés.

Assistent en outre en tant qu’invités :

- M. Quentin SCHMIT, Président du Comité Régional Grand Est de la FFD (Fédération Française de Danse) et membre du Comité National Directeur de la FFD

- M. John PIERROT, Conseiller Municipal Délégué à la Vie Associative de la Ville de Bitche.

Excusé :

-M. David SUCK, Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche (CCPB), et Vice-Président du Département de la Moselle.

L’Assemblée Générale débute à 18h.

Alain SCHMITT, Président, salue l’assemblée présente, précise que l’AGO 2020 n’avait pu se tenir pour cause de crise sanitaire, puis rappelle l’ordre du jour.

**1) Lecture et approbation du PV de la dernière assemblée générale**

Anne-Clotilde SIMON, Secrétaire, donne lecture du compte-rendu de l’Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2019.

* Le compte-rendu de l’AGO 2019 est approuvé à l’unanimité.

**2) Comptes-rendus d’activités des saison 2019/2020 et 2020/2021**

Il est distribué à chaque participant un tableau « état des inscriptions au 09/10/21 » et un tableau récapitulatif des « concours, sorties, manifestations et gala » (joints en annexe).

La saison 2019/2020 s’est terminée avec 155 participations d’élèves aux cours, correspondant à un total de 133 élèves, chiffres qui s’inscrivent dans la moyenne des saisons précédentes.

La saison 2020/2021 enregistre une baisse, conséquence de la crise sanitaire et du confinement, de 30% des inscrits : 106 participations d’élèves aux cours pour un total de 95 élèves. Les variations sont cependant diverses selon les disciplines : moins 48% en jazz, moins 45% en hip-hop (nouvel animateur), mais plus 16% en classique (nouvelle animatrice).

La saison 2020/2021 aura été impactée par la crise sanitaire avec une succession déstabilisante de périodes de confinement et de déconfinement.

Pour la nouvelle saison, au 09/10/2021, 83 élèves sont inscrits dans les différentes disciplines, correspondant à 90 participations aux cours (du fait d’élèves fréquentant plusieurs sections de danse).

Ce chiffre traduit à nouveau une baisse significative des effectifs de 15% par rapport à la saison précédente.

Les élèves pour la saison 2021/2022 se répartissent comme suit :

* 40 élèves en section classique (44 en saison 2020/21) ;
* 26 élèves en section jazz (au lieu de 41, soit à nouveau une baisse de 36%) ;
* 24 élèves en section hip-hop (au lieu de 21).

L’évolution constatée sur les deux saisons est ainsi particulièrement préoccupante pour les cours de jazz. Sonia, l’animatrice de jazz a mis brutalement fin à ses cours depuis le 29 septembre. Les parents et membres concernés ont été réunis pour information et échanges le 5 octobre.

Dans l’attente de l’embauche d’une nouvelle animatrice activement recherchée, des solutions de rechange transitoires ont été proposées aux élèves (hors cours adultes) qui semblent donner satisfaction à ce stade.

Stéphanie BERTHIER, Vice – Présidente présente le tableau des activités « hors cours ». Elles sont forcément réduites  pour la saison 2019/2020 : une seule sortie à un spectacle de danse (Blanche-Neige par le Grand Ballet de Kiev à CASSIN le 28/02/20), et le stage « IMPRO MOOVE » organisé par Nourdine IMCHICHI en février et juillet 2020. Il faut à nouveau souligner le succès rencontré par l’organisation de la semaine de cours publics en février.

Pour la 1ère fois l’Ecole de Danse a participé à « NOEL à la Citadelle » organisé par la Ville de Bitche, en collaboration avec ’Ecole de Musique du Pays de Bitche et le Boxing Club.

Le gala de fin de saison prévu fin juin 2020 a dû être annulé pour cause de crise sanitaire.

Le compte-rendu des activités de la saison 2020/2021 est encore plus réduit puisque seul le spectacle en scènes ouvertes « DANSER ENCORE ! » a pu être organisé (en des temps records) le 26 juin 2021 en plein air au Parc du Stadtweiher à Bitche.

Ce spectacle, en remplacement du traditionnel gala de fin de saison à l’Espace Cassin, avait pour objectif principal (et partiellement atteint) de fidéliser et remotiver les élèves, tout en suscitant de nouvelles vocations (ce qui a été fortement constaté lors des inscriptions de début septembre).

Bénéficiant de conditions météo très favorables et des moyens matériels et logistiques mis à disposition par la Ville de Bitche, ce spectacle a été une belle réussite : environ 450 spectateurs. Ce fut aussi l’occasion pour de nombreux habitants du Pays de Bitche, qui ne se seraient pas forcément déplacés à un gala payant à l’Espace Cassin, de découvrir avec ravissement les différentes disciplines de danse artistique.

* Les comptes-rendus d’activités mis au vote sont approuvés à l’unanimité.

**3) Bilans Financiers au 31/08/2020 et au 31/08/2021:**

Caroline SCHMITT, Trésorière, présente et commente les bilans financiers (cf tableau joint).

Le compte de résultat **2019/2020** fait état d’un excédent de 1.059,27€.

Ce résultat positif est obtenu malgré un très net recul (moins 43%) du chapitre de produits « ventes et prestations de service » dû à la crise sanitaire et aux confinements. Le principal poste constitué des « participations aux cours » diminue de 31.724€ (saison 2018/19) à 18.444€ du fait des cours non effectués qui ont été remboursés aux membres. L’annulation du gala à Cassin a également entraîné une perte de recettes, compensée en partie par les recettes de « Noël à la Citadelle ».

Il faut souligner l’augmentation des dons effectués par des membres de l’association, dont 2.759€ de renoncements aux remboursements pour cours non dispensés.

Les charges d’exploitation sont en recul de 29% par rapport à la saison 2018/19, essentiellement du fait des charges de personnel qui ont pu être fortement réduites grâce au dispositif de chômage partiel. Le chapitre « achats, charges et services » est resté stable du fait d’un transfert sur le poste « achats de prestations de service » des honoraires d’une animatrice succédant à une animatrice précédemment rémunérée en tant que salariée. Une dotation aux provisions de 3.000€ a été constituée pour faire face aux incertitudes provoquées par la crise sanitaire et/ou à de nouveaux investissements en mobilier et matériels pour le Mille Clubs.

Le compte de résultat **2020/2021** fait apparaître un déficit de 3.026,09€. Le déficit prévisionnel prévu par le budget était de 6.420€. Ce mauvais résultat (qui aurait pu être pire) s’explique par :

* La poursuite de la baisse des « participations aux cours » (encore moins 39%), du fait d’un moindre nombre d’élèves et, à nouveau, de remboursements pour cours non dispensés pendant les confinements ; les dons de membres se sont limités à 688€ ;
* La perte des recettes d’ensachage à l’Intermarché ;
* Le déficit sur le spectacle au Stadtweiher du fait de la gratuité accordée en plein air ;
* Les achats, charges et services ont cependant pu être réduits de plus de 5.000€, notamment du fait de l’arrêt des contrats de prestations de service pour les nettoyages intérieur et extérieur du Mille Clubs, assumées depuis par les bénévoles du Comité ;
* Une légère hausse des charges de personnel, malgré la poursuite de la mise en application du chômage partiel, et s’expliquant du fait de versement d’indemnités complémentaires pour garantir aux salariés le maintien de leurs salaires nets ;

* Les versements d’une subvention exceptionnelle de 3.000€ de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, et d’autres aides (Département pour 500€ et FFD pour 134€), qui auront in fine permis de réduire le déficit.

Ces résultats se traduisent par une détérioration sensible de la trésorerie nette disponible (disponibilités+créances-dettes). Alors qu’elle s’était rétablie à 9.335,58€ au 31/08/2020, elle n’est plus que de 6.309,49€ au 31/08/2021. Ce fonds de roulement sera insuffisant pour faire face à des aléas prolongés. Les dettes au 31/08/21 sont de 3.656,22€, dont 3.114€ de cotisations sociales URSSAF non prélevées et différées pour cause de crise sanitaire.

Il est à nouveau fait mention dans le compte de résultat (en produits et en charges) de la valorisation du bénévolat, valorisé pour la saison 2020/21 à 12.026€ correspondant à environ 1.000 heures de travail bénévoles effectuées par les membres de l’association tout au long de la saison.

Compte-tenu des incertitudes non levées à ce stade sur la saison 2021/22, le budget de fonctionnement n’a pu être établi. Il sera étudié et élaboré en Comité d’ici la fin de l’année 2021.

**Rapport des Réviseurs aux Comptes**

Pierre ENGEL et Jean-François KIMMEL, Réviseurs aux Comptes, ont remis les conclusions de l’audit qu’ils ont mené sur le compte de résultat qui leur a été présenté pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021, arrêtés au 31 août 2020 et 31 août 2021 :

Les comptes présentés sont sincères et exacts. Ils valident également l'état des créances, des dettes et de la trésorerie.

* Les bilans financiers mis au vote sont approuvés à l’unanimité moins une abstention.

**4) Bilan moral :**

Alain SCHMITT, Président fait le point sur l’état de l’association.

Malgré quelques beaux moments vécus ensemble (Noël à la Citadelle et le spectacle « DANSER ENCORE ! » au Stadtweiher), la situation globale est préoccupante à tous points de vue : inscriptions des élèves en forte baisse, résultat financier déficitaire, trésorerie réduite, perspectives d’avenir incertaines.

Par le passé, l’association a déjà connu des moments difficiles, mais jamais de cette ampleur ni de cette durée.

Depuis le début de la crise sanitaire, ce ne fut qu’une succession de problèmes à essayer de résoudre et de défis de plus en plus difficiles à surmonter.

Depuis deux saisons, rien n’aura été épargné à l’association : départs d’élèves, disparition sans plus signe de vie de certains membres du comité, mouvements d’humeur inappropriés de certaines anciennes animatrices aboutissant à des démissions post-confinement, réactions acerbes et virulentes de certains parents d’élèves, etc… A chaque fois que le Comité pensait avoir franchi une difficulté, un autre coup dur venait s’abattre et tout remettre en question.

La crise sanitaire COVID est passée par là, mais elle ne peut ni tout expliquer, ni tout justifier. Elle aura surtout été le révélateur de la personnalité profonde de chacune et de chacun, dans ce qu’elle peut avoir de plus destructeur ou inconséquent, comme dans ce qu’elle peut dévoiler de meilleur face aux contraintes et aux enjeux.

L’association doit aussi faire face à la concurrence déloyale de certaines structures environnantes, certaines ne proposant qu’une « animation » danse sans encadrants diplômés ni souci de l’apprentissage des techniques de danse, une autre avec un enseignement certes de qualité mais fortement subventionnée par la CCPB, et donc avec des tarifs plus attractifs.

Les atouts dont bénéficie l’association restent cependant indéniables : la qualité de ses infrastructures de danse du Mille Clubs entièrement rénovés il y a trois ans, la qualité de l’enseignement de Delphine BOIRAL, animatrice de danse classique et de Nourdine IMCHICHI, animateur de danse hip-hop, l’engagement plein et entier de ses membres du Comité et de ses bénévoles.

Cela sera-t-il suffisant ?

L’association sait désormais qu’elle peut être amenée à disparaître, ce qui signifierait la fin de l’activité danse à Bitche. A ce stade aucune stratégie de sortie de crise ne peut être envisagée : il va falloir s’adapter et reconstruire progressivement au fil des événements et des opportunités à saisir.

Alain SCHMITT conclue en remerciant chaleureusement les enseignants et les membres du Comité qui ont tenu bon, contre vents et marées, sans ménager leur temps ni leur efforts, encore plus intenses malgré ou à cause des périodes de confinement. Il remercie également les collectivités publiques pour leur soutien financier et les instances de la FFD pour les conseils en matière de protocole sanitaire et de potentielles aides financières.

**5) Projets d’activités 2021-2022 :**

Stéphanie BERTHIER, Vice- Présidente, présente les quelques activités prévues à ce stade pour la nouvelle saison :

* Participation aux « Veillées d’Automne » les 30 et 31 octobre à la Citadelle de Bitche ;
* Cours publics pendant la semaine du 31 janvier au 5 février au Mille Clubs ;
* Gala de fin de saison le 25 juin 2022 à l’Espace Cassin.

La participation à l’ensachage de fin d’année à l’Intermarché reste suspendue à l’évolution des conditions sanitaires. D’éventuelles sorties à des spectacles de danse pourront également être proposées par la suite.

**6) Election du comité :**

Alain SCHMITT, Président du Comité, rappelle que, conformément aux statuts, le Comité sortant a été élu lors de l’AGO précédente de 2016 pour une durée de 4 ans. L’élection du nouveau comité qui devait avoir lieu en 2020 a été reportée pour cause de crise sanitaire à l’AGO 2021. En conséquence le nouveau Comité sera élu pour une durée de trois ans jusqu’en 2024.

Une seule liste composée de 12 membres, conduite par Alain SCHMITT, est candidate. Ce dernier rappelle qu’il avait annoncé en septembre 2020 ne plus vouloir conduire de liste candidate au Comité. La gravité de la situation l’a amené à reconsidérer cette position.

Après la présentation de chaque membre de la liste, il est procédé à l’élection.

A l’unanimité la liste conduite par Alain SCHMITT est élue.

Conformément aux statuts, il est rappelé que le Comité élu pourra coopter en cours de mandat de nouveaux membres au Comité dans la limite des sièges vacants et du maximum de 15 membres au comité.

**7) Election des réviseurs aux comptes :**

Pierre ENGEL et Jean-François KIMMEL, seuls candidats, sont réélus à l’unanimité pour une durée de trois ans.

**8) Prise de parole des invités d’honneur :**

John PIERROT, représentant la Ville de Bitche, exprime le soutien de la Municipalité à l’association, surtout en ces moments très difficiles. Il remercie l’Ecole de Danse pour son implication et sa participation très active dans la vie de la commune.

Quentin SCHMIT, au nom de la FFD, remercie l’association pour sa contribution au maintien et au développement de la danse artistique au Pays de Bitche, et l’encourage à ne pas baisser les bras. Il rapporte que la situation dans les autres structures de danse du Grand-Est est très comparable à celle rencontrée à Bitche, et que plusieures associations ont malheureusement cessées d’exister à la suite de la crise sanitaire.

Quentin SCHMIT souhaite conclure sur une note positive et d’espoir en remettant officiellement à l’association le LABEL QUALITE de la FFD pour la période 2020-2023. Ce label distingue et récompense la qualité de l’infrastructure et de l’enseignement de l’association. L’Ecole de Danse du Pays de Bitche est labellisée par la FFD depuis 2013 ; seules trois associations en Moselle en bénéficient.

Après ces mots, Alain SCHMITT remercie l‘ensemble de l’assistance pour sa participation et son soutien, et l’invite au vin d’honneur de clôture.

L’assemblée générale prend fin à 19h20.

Alain SCHMITT Anne-Clotilde SIMON

Président du Comité Secrétaire du Comité